



Assemblée générale

Distr. générale
7 décembre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 23 de l'ordre du jour

Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

Rapport de la Deuxième Commission*

Rapporteuse : M^{me} Theresah Chipulu Luswili **Chanda** (Zambie)

1. À sa 2^e séance plénière, le 15 septembre 2017, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-douzième session la question intitulée :

« Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement :

- a) Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) ;
- b) Participation des femmes au développement ;
- c) Mise en valeur des ressources humaines »,

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. La Deuxième Commission a tenu un débat de fond sur la question à ses 12^e et 13^e séances, les 11 et 12 octobre 2017. Ses débats sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants¹. On se référera aussi au débat général que la Commission a tenu à ses 2^e à 5^e séances, les 2 et 3 octobre². Il sera rendu compte de la suite des débats de la Commission sur la question dans les additifs au présent rapport.

3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en quatre parties, sous les cotes [A/72/424](#), [A/72/424/Add.1](#), [A/72/424/Add.2](#) et [A/72/424/Add.3](#).

¹ [A/C.2/72/SR.12](#) et [A/C.2/72/SR.13](#).

² Voir [A/C.2/72/SR.2](#), [A/C.2/72/SR.3](#), [A/C.2/72/SR.4](#) et [A/C.2/72/SR.5](#).



Point 23 de l'ordre du jour
Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

Lettre datée du 27 septembre 2017, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Équateur auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration ministérielle adoptée à la quarante et unième réunion annuelle des Ministres des affaires étrangères des États membres du Groupe des 77, tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York le 22 septembre 2017 ([A/72/511](#))

Lettre datée du 9 octobre 2017, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration ministérielle adoptée à la Réunion annuelle des ministres des pays les moins avancés, tenue à New York le 22 septembre 2017 ([A/72/548](#))

Point 23 a)
Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) ([A/72/283](#))

Point 23 b)
Participation des femmes au développement

Rapport du Secrétaire général sur la participation des femmes au développement ([A/72/282](#))

Point 23 c)
Mise en valeur des ressources humaines

Rapport du Secrétaire général sur la mise en valeur des ressources humaines pour le XXI^e siècle ([A/72/292](#))

4. À la 12^e séance, le 11 octobre, des déclarations liminaires ont été faites par la Sous-Secrétaire générale et Directrice exécutive adjointe chargée du Bureau de l'appui aux mécanismes intergouvernementaux et des partenariats stratégiques de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) [au titre de l'alinéa b)], la Directrice de la Division des politiques sociales et du développement social du Département des affaires économiques et sociales [au titre de l'alinéa a)] et le Directeur du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales, au nom du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales [au titre de l'alinéa c)].

5. À la même séance, les représentants de l'Équateur et du Nigéria ont formulé des observations et posé des questions auxquelles la Directrice de la Division des politiques sociales et du développement social du Département des affaires économiques et sociales et la Sous-Secrétaire générale et Directrice exécutive adjointe chargée du Bureau de l'appui aux mécanismes intergouvernementaux et des partenariats stratégiques d'ONU-Femmes ont répondu.

6. À la 25^e séance, le 17 novembre, le représentant des États-Unis d'Amérique a fait une déclaration à propos des projets de résolution dont était saisie la Commission³.

³ Voir [A/C.2/72/SR.25](#).

7. Aux 26^e et 27^e séances, les 28 et 30 novembre, le Président a appelé l'attention de la Commission sur les documents de séance informels, distribués en anglais uniquement, contenant la version finale approuvée des libellés à insérer dans les projets de résolution pertinents dont la Commission était saisie⁴.

8. À la 27^e séance, le 30 novembre, le représentant de la République bolivarienne du Venezuela a fait une déclaration au sujet des projets de résolution adoptés par la Commission⁵.

⁴ Voir [A/C.2/72/SR.26](#) et [A/C.2/72/SR.27](#).

⁵ Voir [A/C.2/72/SR.27](#).